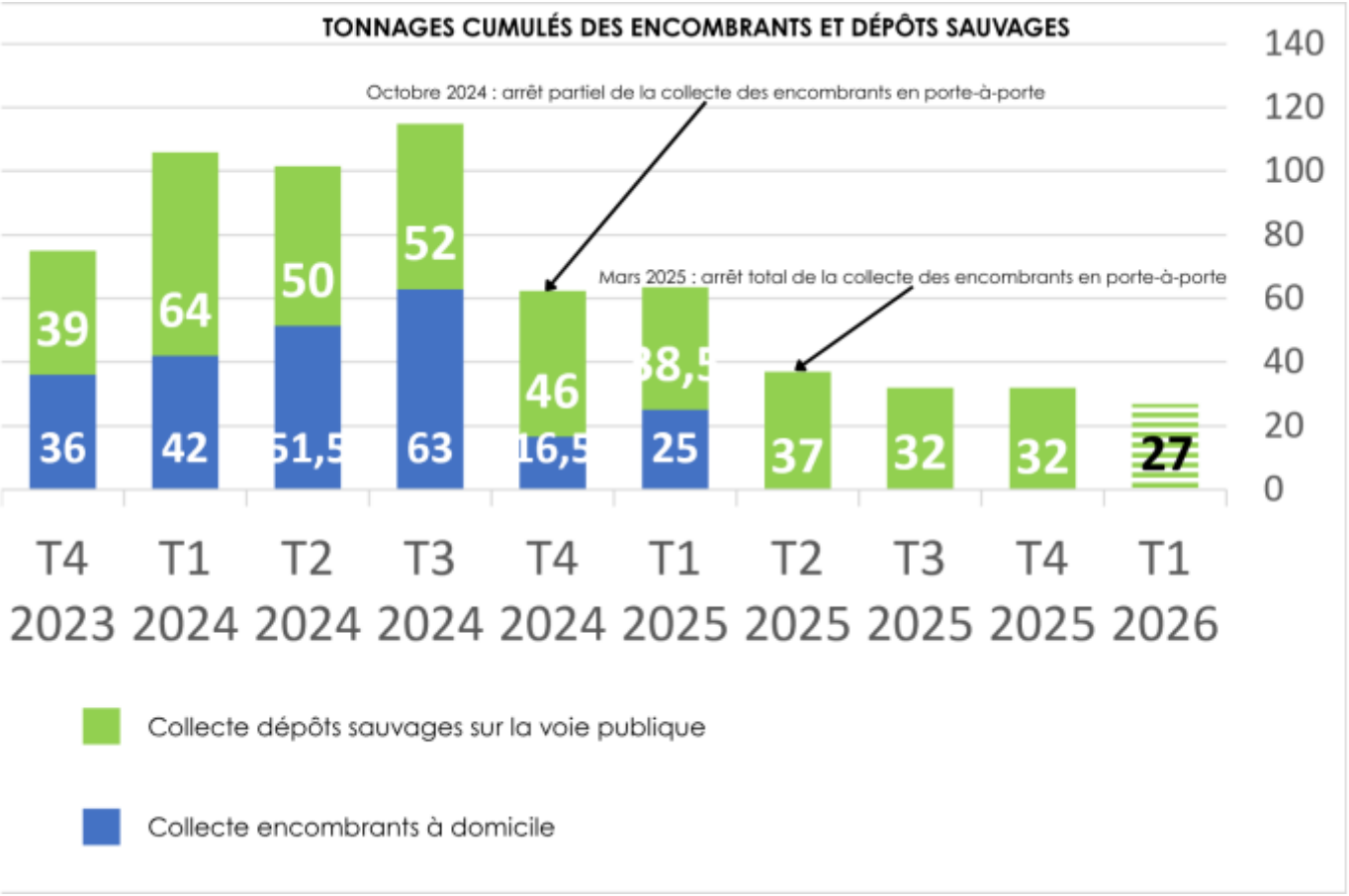
Encombrants : rétablir les faits et agir avec responsabilité

La question des dépôts sauvages d'encombrants est légitimement au cœur des préoccupations des habitants. Elle touche directement à la qualité de vie et à l'image de la ville. Dans ce contexte, il est essentiel de s'appuyer sur des faits objectifs pour éclairer le débat.



Des dépôts sauvages qui ont toujours existé

Contrairement à certaines idées reçues, les dépôts sauvages ne sont pas apparus avec l'évolution du service de collecte des déchets. À l'époque où la Ville bénéficiait de 24 collectes d'encombrants par an, ces dépôts existaient déjà. Leur persistance malgré une fréquence élevée de ramassage montre qu'il ne s'agit pas d'une question d'organisation du service, mais de comportements individuels.

Une situation aujourd'hui maîtrisée

Les données collectées par les services communautaires sont claires : le volume de dépôts sauvages diminue depuis la mise en place du dépôt volontaire en déchèterie. Il n'y a pas d'explosion des tonnages, ni de dérive incontrôlée.

Une évolution des pratiques encouragée

Dans le même temps, la fréquentation de la déchèterie des Mureaux par les habitants est en hausse. Ce résultat démontre que les Meulanais s'approprient progressivement les solutions mises à leur disposition. Le dépôt en déchèterie permet une gestion plus responsable, plus écologique et plus maîtrisée des déchets encombrants.

Assumer un choix de transition responsable

Le passage du porte-à-porte au dépôt volontaire n'est pas un renoncement, mais un choix d'adaptation aux enjeux actuels : maîtrise des coûts publics, enjeux environnementaux et responsabilisation des usagers. Ce choix présente un bénéfice environnemental majeur. En collecte porte-à-porte, près de 85 % des encombrants étaient enfouis et seulement 15 % pouvaient être valorisés. À l'inverse, lorsque les déchets sont déposés en déchèterie, ils sont triés par filière, ce qui permet d'inverser cette tendance : environ 85 % sont aujourd'hui valorisés ou recyclés, contre seulement 15 % orientés vers l'enfouissement.

Une responsabilité partagée

La propreté de l'espace public est l'affaire de tous. Aucune organisation, aussi performante soit-elle, ne peut compenser des comportements inciviques. C'est pourquoi la Municipalité poursuivra avec les services de la ons de sensibilisation, un accompagnement des stants. L'objectif est clair : maintenir une ville , le respect de l'espace commun.

